



## Questionnaire destiné aux têtes de listes régionales

### Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)

*Depuis la mise en place du moratoire sur le maïs MON810 en 2008, les OGM<sup>1</sup> ne sont plus autorisés à la culture commerciale en France. Cependant, les OGM continuent à s'introduire massivement dans la chaîne alimentaire par le biais du soja OGM dans l'alimentation animale, sans que les consommateurs soient informés de leur présence. Actuellement, les agriculteurs et les entreprises qui font le choix d'une alimentation animale sans OGM doivent payer un surcoût lié à la traçabilité et à l'existence des doubles filières.*

**1.** La région Bourgogne, s'est prononcée, à deux reprises, contre les OGM cultivés en plein champ. Etes-vous favorable à ce que la région Bourgogne réaffirme son souhait d'être une « Bourgogne sans OGM » en prenant à nouveau un vœu d'opposition aux OGM cultivés en milieu ouvert ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**2.** A l'instar de la Région Pays de Loire, êtes-vous favorable à l'exclusion des OGM et des produits issus d'animaux nourris avec des OGM dans la restauration collective des lycées ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**3.** Depuis 2007, la Région Poitou-Charentes demande aux exploitants qui sollicitent une aide régionale de signer une déclaration sur l'honneur par laquelle ils s'engagent à ne pas cultiver de plantes OGM sur leur exploitation et à ne pas utiliser d'aliments contenant des OGM pour l'alimentation des cheptels. Etes-vous favorable à un dispositif similaire en Bourgogne ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**4.** Souhaitez-vous que la région encourage et valorise davantage les filières non OGM en Bourgogne ? Si oui, comment ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici des plantes génétiquement modifiées cultivées en milieu ouvert (non confinés en laboratoire)

**5.** Souhaitez-vous que la Région Bourgogne accompagne davantage les agriculteurs pour sortir de la dépendance au soja OGM, et plus généralement au système maïs-soja, et adopter des alternatives favorisant une plus grande autonomie en protéines des exploitations ? Si oui, comment ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

## Nanotechnologies alimentaires

*Les nanotechnologies<sup>2</sup>-technologies qui permettent de manipuler la matière au niveau de l'atome- se développent très rapidement, y compris dans les domaines alimentaire et agricole : production végétale, matériaux de stockage et d'emballage, pesticides... Par ailleurs, « la présence résiduelle de nano-matériaux dans l'environnement peut potentiellement s'accompagner d'une pollution des produits agricoles à visée alimentaire » (Commission Nationale du Débat Public). Les risques liés à la dissémination des nanoparticules dans l'environnement posent question. Alors que l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments souligne « l'insuffisance des données disponibles pour évaluer les risques et la nécessaire adaptation des méthodologies d'évaluation actuelles » (mars 2009), aucune obligation réglementaire n'impose l'étiquetage des nano-produits, étiquetage qui permettrait au consommateur d'être informé.*

**6.** Etes-vous favorable à l'émergence des nanotechnologies dans les domaines alimentaire et agricole ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**7.** Etes-vous favorable à un moratoire sur toute commercialisation de nano-produits tant qu'aucun cadre réglementaire n'a été mis en place ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

Si oui, êtes-vous favorable à ce que la Région Bourgogne prenne un vœu en ce sens ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

---

<sup>2</sup> Il s'agit ici de nano-matériaux fabriqués ou utilisés en milieu ouvert (non confinés en laboratoire)

**8.** Etes-vous favorable à une obligation d'étiquetage des produits contenant des nano-matériaux ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

## Pesticides

**9.** Le Plan Ecophyto 2018 vise à réduire de moitié les quantités de pesticides utilisés en agriculture à l'horizon 2018 en France. Dans ce contexte, êtes-vous prêt à prendre des dispositions pour contribuer à atteindre cet objectif en Bourgogne ? Si oui, quels seraient les moyens humains et financiers que vous mettriez en oeuvre ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**10.** L'homologation et la commercialisation des PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) sont pratiquement interdites. Etes-vous favorable à ce que les PNPP soient mieux reconnues comme alternatives aux pesticides (notamment dans le projet de loi Grenelle II) et surtout mieux diffusées ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**11.** Le Plan "Agriculture biologique : horizon 2012" prévoit de tripler les surface cultivées en agriculture biologique d'ici 2012 et d'atteindre 20% à l'horizon 2020. Sachant que les surfaces cultivées en bio représentent actuellement 2% des surfaces agricoles en Bourgogne, êtes-vous prêt à prendre des dispositions pour contribuer à atteindre cet objectif en Bourgogne ? Si oui, quels seraient les moyens humains et financiers que vous mettriez en oeuvre ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**12.** Suite au Grenelle de l'Environnement, le Ministre de l'Agriculture a annoncé l'objectif d'introduire 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective d'ici 2012. Etes-vous prêt à prendre des dispositions pour contribuer à atteindre cet objectif en Bourgogne ? Si oui, quels seraient les moyens humains et financiers que vous mettriez en oeuvre ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**13.** Êtes-vous prêt à prendre des mesures d'interdiction de l'usage de pesticides et de biocides dans les lycées (à l'intérieur des bâtiments et dans les espaces verts) ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

## Santé environnement

*La thématique santé environnement est une des cinq préoccupations majeures de santé publique reconnues par la loi. Elle regroupe les aspects de la santé humaine qui sont influencés par l'environnement, et notamment par les pollutions environnementales. Suite au Grenelle de l'Environnement, elle fait l'objet d'un Plan National Santé Environnement.*

**14.** Le Plan National Santé Environnement fait état d'une incidence certaine de pollutions environnementales sur la santé des individus. Quelles mesures êtes-vous prêt à prendre pour améliorer la situation en Bourgogne ?

Commentaires :

**15.** Comptez-vous financer des projets de recherches sur les questions de santé-environnement et développer en particulier des Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI) ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

**16.** Êtes-vous prêt à financer la formation de personnels afin de mettre en place un service d'ambulances vertes<sup>3</sup> telles que celles développées en Belgique ou au Luxembourg ?

OUI

NON

Ne souhaite pas se prononcer

Commentaires :

---

<sup>3</sup> Les " Ambulances vertes ", aussi appelés Services d'analyse en milieux intérieurs (SAMI), mènent des inspections pour déterminer l'impact des pollutions intérieures sur la santé humaine et proposent des mesures pour y remédier. Elles sont apparues pour la première fois en Allemagne en 1992 puis en Suisse, au Luxembourg, et en Belgique. Pour plus d'informations : <http://www.ibgebim.be/Templates/Particuliers/Informer.aspx?id=1716>  
[http://www.province.luxembourg.be/provlux/provlux\\_fr\\_themes/logement-et-habitat/pollution/sami-lux.html](http://www.province.luxembourg.be/provlux/provlux_fr_themes/logement-et-habitat/pollution/sami-lux.html)